



CTPM du 07 octobre 2010

Déclaration CFDT

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs les membres du CTPM,

Nous aussi, disions nous en octobre 2009, pouvions souhaiter passer dans le monde d'après, celui des Bisounours, mais pas dans ces conditions (suppressions d'emplois, baisse constante des moyens, mépris des partenaires sociaux) ! C'est fait, le monde d'après s'éloigne de plus en plus de nos horizons monsieur le ministre ! Les déclarations des derniers mois du président de la république, du ministre de l'agriculture montre clairement que le grenelle ça suffit. Pour nous le constat est toujours aussi sévère la dégradation des conditions de travail et son cortège de souffrances s'amplifient. Elles doivent cesser (14 suicides depuis le début de l'année). Nous vous le redisons la désorganisation des services, les conditions de travail sont des facteurs essentiels dans l'augmentation des risques psycho sociaux qui conduisent à ce bilan honteux. Quelles mesures concrètes avez vous mises en œuvre pour réduire la souffrance au travail ? Quel bilan en tirez vous ? Depuis 2008 nous n'avons pas cessé de vous alerter et de vous rappeler vos obligations d'employeur.

Plus de 3 millions de personnes salariés du public et du privé dans la rue ces derniers temps pour dire leur indignation, leur colère face aux décisions que tentent de faire passer le gouvernement en matière de retraite. Un projet basé essentiellement sur le recul de l'âge légal qui met essentiellement les salariés à contribution sans rien régler. Un projet qui ne résout rien des questions de financement, vide le fond de réserve des retraites et gère les questions de la pénibilité du travail et des différences d'espérance de vie de la pire des manières. Nous savons de quoi nous parlons avec nos demandes récurrentes de la mise en œuvre d'une bonification des années passées sur des activités pénibles. Où en sommes nous de cette affaire ? Sur le plan des fonctions publiques la coupe est pleine avec la fin du minimum garanti, le recul de l'âge sans décote reculé à 67 ans les femmes ne vous diront pas merci ça c'est sûr, la remise en cause des possibilités de départ des parents de trois enfants après 15 ans de service dans des conditions inadmissibles, l'augmentation des cotisations pour alléger la facture des plus riches non décidément ça ne passe pas ! Le report de l'âge légal à 62 ans constitue encore une grande injustice de plus pour tous et plus particulièrement pour les longues carrières et les métiers pénibles.

Un projet à combattre et combattu tant il est injuste et inéquitable. Nous nous mettons d'ailleurs en position de durcir le mouvement face à l'incapacité gouvernementale de mettre en œuvre le dialogue social attendu.

Monsieur le ministre, vous qui êtes au centre de ce gouvernement, et à la tête d'un ministère qui porte la gouvernance à 5, l'exemplarité du dialogue, que pensez vous de cette pratique du dialogue sur des sujets de cette importance ?

Des salariés dans la rue aussi, pour dénoncer la baisse constante du pouvoir d'achat. Le gel annoncé pour 2011, après des années continues de baisse, est inacceptable alors qu'il est demandé de plus en plus aux personnels. Des salariés dans la rue pour dénoncer aussi les politiques menées en terme d'emploi, avec le développement de la précarité et des suppressions massives dans les fonctions publiques.

Après l'ingénierie publique concurrentielle quelles autres missions allons nous cesser ? Comment assurer un service public de qualité à nos concitoyens dans ces conditions alors que partout les manques existent et font souffrir de nombreux personnels ?

Nous regrettons, monsieur le ministre, le décalage entre votre image sympathique, et les constats que nous portons sur votre implication directe pour traiter et régler les situations vécues dans les services par les personnels. La litanie est longue de ce qui ne va pas, de ce sur quoi nous souhaitons vous alerter et sur lequel l'impression dominante est que vous vous dérobez. Malgré vos déclarations d'intention nous trouvons souvent porte close. Nos demandes d'audiences lors des préavis de grève, sans résultat, celle, lors de l'expression de notre opposition à la PFR et à son traitement, idem, celle sur les transferts des OPA, idem. Sur de nombreux dossiers, malgré notre insistance à obtenir votre soutien, comme sur les délocalisations de services (SETRA, ENIM), les transferts de personnels (PNT culture, base aérienne défense, OPA, peut être voies navigables...), la gestion de la précarité et des fins de contrat, les licenciements, les suppression de services, les fusions réorganisations, le transfert du patrimoine immobilier géré par les ASCEE au profit de France domaine sans souci de leur vocation sociale, le reclassement des personnels de ISTD que nous exigeons, nous ne vous voyons pas ! IPenser global Agir local mais pas n'importe comment ! Ce n'est pas tout, l'absence de notre ministère, de notre ministre, se manifeste aussi sur l'exercice des volontés préfectorales, ici ou là, de conduire sur le terrain les services interministériels ou les EPA comme s'il n'y avait pas d'autre tutelle que la leur. Comment interpréter autrement la décision du préfet de la Sarthe d'inscrire dans son schéma de stratégie immobilière le transfert des locaux (neufs), de la délégation interrégionale de l'agence de l'eau Loire Bretagne du Mans, sur le site commun à l'ensemble des services ? Y a t-il remise en cause des établissements sous votre tutelle au profit des préfets des départements ? Quelque chose nous a échappé dans les compétences préfectorales ? Quelle défense le ministère, le ministre, exercent-ils sur les situations de ses personnels ? Les personnels ne se laisseront pas mener de cette façon ! Le positionnement des DDI, leurs relations avec les services des préfectures constituent aussi des domaines d'intervention pour préserver l'essentiel de notre potentiel d'intervention. Enfin, sur le domaine des mesures catégorielles le retard mis pour mettre en œuvre le nouvel espace statutaire à la catégorie B (le NES B) est inacceptable ! En d'autres endroits fonction publique territoriale, finances, défense le dispositif s'applique dès 2010. Et nous ? A l'échéance ultime si ce n'est pire : pourquoi ? Que penser de la volonté de relever le régime indemnitaire des adjoints administratifs du ministère si votre administration ne prend pas en temps et en heure l'arrêté utile ? En matière de garantie des rémunérations il est urgent aussi de reprendre les textes pour maintenir le versement de l'indemnité différentielle exceptionnelle aux personnels qui en bénéficient.

L'impression qui domine c'est bien votre absence sur ces dossiers qui touchent aux personnels et des indicateurs de performances faibles !

J'en viens à votre budget, l'an dernier nous l'estimions en baisse et vous le contestiez ! Cette année l'exercice sera difficile pour vous. Tous les indicateurs sont à la baisse poste par poste et les effets de la crise sont déjà à l'œuvre puisque de nombreux services ont des fins de mois difficiles pour fonctionner. Les conséquences en sont dramatiques pour les personnels, dont les missions sont rendues difficiles, tandis que le citoyen n'y trouve pas son compte. Dans ces situations tous les postes jugés non prioritaires sont sacrifiés : l'équipement et le renouvellement des matériels, les déplacements, la formation, l'action sociale, le dialogue social... Pour illustrer nos propos, nous vous remettons la note de la DDTM 56 afin de compléter votre information sur les conséquences de vos décisions au quotidien et de leur mise en œuvre difficile par la DREAL Bretagne. Oui, nous le savons la France est en faillite ! Pourtant rien n'est trop cher ou trop beau lorsqu'il s'agit de faire plaisirs aux riches et aux puissants (bouclier fiscal, transmission des patrimoines, niches fiscales) sans compter le mauvais sort fait aux impôts : trop d'impôts tue l'impôt mais pas assez d'impôts tue les services publics. De tout cela il n'est jamais véritablement question. La disparition des services publics enrichit, de fait, les riches et appauvrit encore plus les pauvres. Nous pourrions en discuter longuement !

Nous aurions apprécié de disposer des éléments habituels de présentation du PLF 2011 pour pouvoir les analyser et tenir aujourd'hui débat sur les moyens que vous mettez à disposition de vos services pour remplir leurs missions essentielles et au bien-être de vos personnels. C'est malgré tout mieux que l'an dernier puisque nous en disposons et que par ailleurs nous avons reçu le 5

octobre des éléments sur les effectifs.

Pourtant, face aux enjeux du Grenelle et des nouvelles missions induites, nous avons vraiment besoin de moyens supplémentaires et d'une politique ambitieuse de formation et d'adaptation de nos métiers. C'est clair les anguilles ne seront pas sauvées par ce ministère s'il ne met pas les moyens pour enrayer le braconnage, agir contre la pollution et surtout supprimer les obstacles (barrages, seuils en rivière) à la continuité écologique. De même il ne suffit pas d'écrire une circulaire sur la prévention des risques hydrauliques sans moyens complémentaires, au delà de ceux annoncés, pour que cette prévention soit efficace.

Nous assistons au démantèlement de nos services, à leur quasi mise en incapacité de fonctionner normalement parce que les effectifs ne sont pas là, parce que les recrutements échouent, parce que la vacance se multiplie, parce que plus personne n'est en capacité de définir le projet des services. La vacance d'emploi ne peut pas être traitée par des suppressions d'emplois mais par des recrutements à la hauteur (cf courrier commun CFDT et CGT de septembre 2009 qui estimait les besoins nouveaux pour l'ONEMA et les agences de l'eau à plus de 320, pour les DREAL à au moins 500 et 200 pour les services maritimes sans oublier de leur rendre les emplois supprimés). Ce n'est pas le sens des orientations de votre gouvernement qui après les 100 000 suppressions de 2007 à 2010 s'apprête à en supprimer 100 000 de plus sur 2011/2013. Oui, les suppressions sont durables mais l'emploi ? Sa qualité ? Son utilité ?

Sur notre ministère nous sommes loin d'être épargnés puisque le plafond d'autorisation d'emplois (PAE) 2011 s'établit à 62371 contre 66224 en 2010. La différence est quand même de 3853 ETP.

Monsieur le ministre, comment les services et leurs personnels vont-ils pouvoir assumer leurs missions et leurs responsabilités ?

Lorsque la catastrophe arrive ce n'est pas la circulaire qui protège ou secoure nos concitoyens !

Qui supplée et suppléera encore les défaillances de l'organisation et du gouvernement si ce n'est l'agent sur le terrain confronté, lui, aux fortes exigences de sa hiérarchie, de ses collègues, du citoyen, de l'élu ? Nous nous répétons mais c'est une réalité durable !

Enfin Monsieur le ministre, nous nous répèterons encore, quelles mesures comptez vous prendre pour faire respecter ce que vous écrivez ? Feindre le dialogue social est un exercice pratiqué depuis trop longtemps ! C'est une stratégie du monde d'avant, non !

Nous n'avons toujours pas de véritable agenda social digne de ce grand ministère, de ses missions, des engagements ministériels et de la place des personnels qui le composent.

Pourquoi cette incapacité à bâtir un agenda social dynamique ? Peut être vous manque t-il des outils modernes. Nous allons vous les remettre ! (agenda et calendrier CFDT remis en séance).

Un agenda social construit avec méthode et dans la concertation pour anticiper, négocier et préparer l'avenir dans un cadre de relations sociales renouvelées et respectueuses de vos partenaires. Que ce soit sur les effectifs, leur affectation, la GPEEC, la stratégie, le projet ministériel, les mesures catégorielles, les conditions de travail, les évolutions statutaires, les régimes indemnitaires, la mise en œuvre de la loi sur le dialogue social la matière ne manque pas. Nous concluons sur la dénonciation des conditions de mise en œuvre des dernières procédures électorales, de la qualité des circulaires, de leurs imprécisions, de leurs délais de parution, de la concertation sur ces sujets. Sur ces questions votre bureau DRH relations sociales (DR/RS) est en première ligne et nous nous en plaignons . Les personnels de ce bureau sont de fait les victimes d'un système celui du manque d'emploi et de la surcharge permanente de travail ! Il va falloir y remédier rapidement car l'année 2011 sera une année électorale autrement plus importante avec de nombreuses CAP, le CTPM et de nombreux CTP à renouveler.